



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 060 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le logement devrait être considéré comme un droit et non comme une marchandise;

CONSIDÉRANT QUE l'éviction des locataires ne devrait être utilisée qu'en ultime recours;

CONSIDÉRANT QUE l'éviction des locataires est désormais fréquemment utilisée pour augmenter la valeur et les revenus d'une propriété;

CONSIDÉRANT QU'en période de crise du logement, il est difficile, voire impossible, pour les ménages évincés de se reloger à un prix similaire;

CONSIDÉRANT QUE les dédommagements prévus lors d'évictions ne couvrent pas toute la durée des travaux jusqu'à réintégration;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec :

- De mettre immédiatement en place un moratoire sur les évictions;
- D'interdire les évictions jusqu'à la levée de l'état d'urgence sanitaire et pendant la période hivernale;
- D'encadrer et de limiter au maximum le recours aux évictions en période de crise du logement, incluant les évictions cachées sous prétexte de rénovations majeures;
- D'obliger les propriétaires, lors de travaux majeurs, de dédommager les locataires évincés pour toute la durée des travaux et jusqu'à la réintégration au logement;
- D'exiger des propriétaires un plan de relocalisation des locataires avant de déposer une demande d'éviction au Tribunal administratif du logement (TAL);
- De mettre en place un registre des baux afin de rendre accessible l'information aux nouveaux locataires;
- De tenir une commission parlementaire sur le marché immobilier.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

26 mai 2021

Date de signature de l'extrait